

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 avril 2023

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	09
- votants	10 (1 pouvoir)

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le six avril deux mil vingt-trois à 18 h 30.

Présents :

Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
 Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET
 Christophe – DI BENEDETTO Vincent –

Absent excusé :

Mr VERNERET Jacques – pouvoir donné à Mme RENARD Brigitte

Secrétaire de séance :

Madame Brigitte RENARD

OBJET : Budget Primitif 2023 Commune (M57)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de la commune (M57) de l'exercice 2023. Il donne lecture chapitre par chapitre des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement qui s'établissent comme suit et demande le vote par chapitre.

♦ **BUDGET COMMUNE – M57**

Dépenses de fonctionnement	490 830 euros
Dépenses d'investissement	<u>906 867 euros</u>
Total des dépenses	1 397 697 euros

Recettes de fonctionnement	490 830 euros
Recettes d'investissement	<u>906 897 euros</u>
Total des recettes	1 397 697 euros

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- - **ADOPTE** à l'unanimité des votants le Budget Primitif M57 de la commune 2023.

Et ont les membres présents signés au registre
 AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL